

RESEAU EDUCATION SANS FRONTIERE (RESF 09)

5 rue du Carrié – Seignaux – 09 000 MONTOLIEU
(05 61 65 65 98 ou 06 70 94 08 48 - morisse.christian@yahoo.fr)

Bonjour,

Lors de la dernière réunion du Réseau (compte rendu ci-joint) nous avons envisagé une action en direction du grand public à travers quatre ou cinq marchés de la région.

Il s'agirait de faire signer une lettre ouverte au Président de la République et au Ministre de l'intérieur dénonçant les violences faites aux personnes étrangères, conséquences de l'application de la Loi dite « d'asile » ou « Loi Collomb ».

Nous voudrions qu'une trentaine « d'hommes sandwich » (ou de femmes) portant des figurines noires ou blanches symbolisant les enfants victimes des expulsions, puisse prendre position sur le marché pendant que d'autres feraient signer la lettre ouverte.

Une trentaine de figurines sont prêtes grâce à d'habiles bricoleurs (en bois de 1 m de hauteur)... Nous cherchons les porteurs. Sans eux l'opération ne pourrait pas avoir lieu.

Nom : Prénom :

Tél : mail :

Peut nous garantir de sa présence active (de 10 h. à midi) sur les marchés suivants :

LAVELANET	Vendredi 12 avril	oui	non
SAINT GIRONS	Samedi 13 Avril	oui	non
FOIX	Vendredi 19 avril	oui	non
PAMIERS	Samedi 20 Avril	oui	non
ENGOMER	un dimanche matin à fixer		

Et d'autres si vous vous en sentez pour organiser

A retourner par mail, par téléphone ou par courrier à l'adresse ci-dessus

Merci Amicalement Christian M.

RESF 09 – Réseau Education Sans Frontière
5 rue du Carrié - Seignaux – 09 000 MONTOLIEU
(tél : 05 61 65 65 98 ou 06 70 94 08 48) Morisse.christian@yahoo.fr

Chers camarades, Chers amis,

Les années passent et se ressemblent ... Donc, pas de trêve ni de repos pour les militants des Droits et de la Solidarité, pas de mise en sommeil du Réseau Education Sans Frontière... On s'en doutait un peu...

Aussi, comme chaque début d'année nous remettons à jour, dès maintenant, les listes de nos sympathisants/adhérents.

Nous souhaitons donc que vous nous confirmiez votre adhésion au Réseau Education Sans Frontière de l'Ariège pour 2018/2019. Aucun montant de cotisation n'a été fixé et chacune, chacun, participe selon son désir et ses moyens...

Nous pouvons adresser maintenant un reçu fiscal vous permettant un allègement d'impôts (65 % pour les veinards qui en paient).

La totalité des dépenses consiste à venir en aide aux enfants des familles sans ressources chaque jour un peu plus nombreuses. Nous ferons avec vous un rapport complet des activités lors du bilan annuel en décembre. Nous espérons, cette année encore, réussir à accueillir un maximum de familles. Ce qui implique un budget prévisionnel conséquent. Celui de 2018/2019 sera particulièrement lourd : nous avons décidé de scolariser plusieurs mineurs étrangers isolés qui seront à la charge du Réseau...

Le réseau a redistribué la quasi totalité des sommes récoltées : recettes de l'année, réserves, aides et subventions exceptionnelles... Nous sommes toujours au raz des pâquerettes et aucune somme n'est dépensée pour la gestion, les militants s'en chargeant. (chèques à l'ordre de Réseau Education Sans Frontière 09).

RESF 09 se réunit pour faire le point chaque premier lundi du mois à 18 h. - Mairie de Foix - .

Amicalement Yannick GARCIA-POIRIER le 10 Janvier 2019

Coupon à retourner : RESF 09 – 5 rue du Carrié – Seignaux – 09 000 MONTOLIEU
Ou par courrier électronique : morisse.christian@yahoo.fr

Nom/ Prénom :

Adresse postale :

Ville : code postal :

Adresse électronique : nouvelle ? oui Non

Téléphone fixe : portable :

Renouvellement ou nouvelle adhésion :

Svp : écrivez très lisiblement - merci

RESF 09 5 rue du Carrié - Seignaux - 09 000 FOIX

Réunion mensuelle du 1er avril 2019

(mairie de Foix – 18 h.)

Présidence de Y. Garcia

– Situation des familles

Ch. Morisse souligne que près de cinquante familles courent un risque d'OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français) à court terme.

Sur la seule semaine dernière, sept ont été prononcées.

Pour la famille Dalipi, on attend une réponse des autorités ce 2 avril.

Pour les Rexhepi, l'OQTF a été annulée pour le père de famille, la démarche est en cours pour Mme.

Cette 1ère semaine d'avril verra la tenue de cinq audiences.

Il faut bien mesurer que chaque cas est particulier tant sur le plan juridique qu'administratif (certains ayant en outre eu des comportements répréhensibles).

Un regret récurrent : la (trop) faible solidarité de familles intégrées depuis des années vis à vis de nouvelles de même origine.

En ce qui concerne les événements récents, à noter l'accompagnement de la famille Dalipi à la Préfecture (nous étions une vingtaine), famille étant hébergée et travaillant à Emmaüs Saint Girons et qui s'est vue assigner à résidence à Foix. Pourquoi...? Pas d'explication officielle.

Le même jour, une réunion à la mairie de Foix a permis de décider la réalisation de figurines humaines (une trentaine) qui pourraient servir prochainement pour la sensibilisation en milieu scolaire.

Par ailleurs, le groupe réseaux sociaux a été mis en place ; après création d'une adresse twitter, les personnes intéressées sont incitées à participer à une rencontre le dimanche 14 (s'inscrire auprès de Christian).

– Focus fin de période hivernale

A compter de ce 1er avril et contrairement à l'année dernière qui avait vu la période prorogée au 30 juin, 25 familles vont être confrontées de manière étalée sur le mois à l'absence d'hébergement, dont 8 à très court terme. Qui plus est, l'administration a demandé au 115 - dont c'est pourtant l'obligation - de ne pas accueillir de personnes en situation irrégulière (enfants compris !) et pouvant être expulsées. Vous avez dit « droits de l'homme » ?

S'y ajoute le problème de domiciliation, donc de réception du courrier, compliqué par le fait que la plupart des mairies ne veulent pas les opérer.

– Comment réagir ?

Au-delà de la conférence de presse ayant permis de faire un point de la situation avec La Dépêche, la Gazette et Radio Transparence, il est décidé d'axer la sensibilisation auprès du milieu scolaire ainsi que sur les marchés : premiers rendez-vous en matinée le 12 avril à Lavelanet et le 13 à St Giron, puis le 19 à Foix, le 20 à Pamiers et le 21 à Engomer.

– Suivi permanent

Vis à vis des OQTF, nous les contestons toutes grâce à l'appui de « nos » avocat(e)s Toulousaines.

Cela se traduit aussi par un accompagnement auprès des divers tribunaux, dont le juge des enfants.

Il convient également de rappeler aux personnes en situation irrégulière d'utiliser le moins possible leur voiture (quand ils en disposent) ; le moindre contrôle peut les amener en centre de rétention comme ce fut le cas dernièrement.

– Mineurs

Les contacts voire « négociations » avec la Préfecture durent souvent des mois, pouvant aller jusqu'à la majorité des intéressés...

S'y ajoutent de nombreuses convocations devant le juge des enfants et/ou la Cour d'Appel.

En cas de décisions positives, leur concrétisation et leur mise en oeuvre se font attendre.

Triste actualité !

Alain L. le 2 avril 2019